



Liste de vérification du prêteur

IMPORTANT

L'Incitatif à l'achat d'une première propriété a pris fin. Les demandes ne sont plus acceptées.

Demandes approuvées :

L'administrateur du programme continuera de prendre en considération les changements soumis après l'approbation, conformément aux directives énoncées dans le Manuel des politiques opérationnelles du programme. Le manuel se trouve sur le site Web de l'IAPP (voir la section 6.3).

DANS LE CADRE DE LA DEMANDE D'ASSURANCE PRÊT HYPOTHÉCAIRE

Obtenir de l'emprunteur le document Attestation, consentement et avis de confidentialité dans le cadre du programme IAPP *signé* et le conserver au dossier.

Entrer le mot-clé **++FTHBI5++** ou **++FTHBI10++** (*exactement de cette façon*) dans le champ des commentaires de la demande d'assurance prêt hypothécaire pour demander un incitatif de 5 % ou 10 %¹

- Le mot-clé doit **être entré seulement une fois**, ce n'est pas nécessaire pour les resoumissions.
- Pour annuler la demande, entrer le mot-clé **++FTHBICAN++** (*exactement de cette façon*) dans le champ des commentaires

Récupérer le numéro d'identification de l'incitatif et le montant d'incitatif approuvé fourni par l'assureur prêt hypothécaire dans les commentaires.

++FTHBI++YYYYYYYYYYYY++[A,D,C]++\$\$\$\$++XXXXXX++Message++

LÉGENDE

Code	Explication
FTHBI	Texte fixe, identique en français et en anglais
YYYYYYYYYYYY	Numéro d'identification de l'incitatif avec 12 caractères
[A,D,C]	Soit « A » pour approuvé, « D » pour décliné, ou « C » pour annulé
\$\$\$\$\$	Montant de l'incitatif approuvé en dollars (sans décimales), 0 si l'incitatif est décliné ou annulé
XXXXXX	Code expliquant le motif de la décision d'approbation, de déclin, ou d'annulation
Message	Le message qui correspond au code du motif ² dans la langue préférée (français ou anglais)

À LA CONCLUSION

Pour la conclusion de la vente, indiquer au notaire de transmettre les renseignements suivants à FNF Canada :

- Les coordonnées de FNF Canada
- Le numéro d'identification de l'incitatif
- Le montant de l'incitatif approuvé

« Votre client participe au programme d'Incitatif à l'achat d'une première propriété (IAPP) du Canada. On vous demandera d'enregistrer une hypothèque et de préparer les documents connexes au nom de la SCHL. Pour recevoir les instructions nécessaires, vous devez communiquer immédiatement avec FNF Canada à l'adresse électronique IAPP@FNF.ca ou par téléphone au 1-(855) 844-4535 en ayant soin de mentionner le numéro d'identification de l'incitatif _____ et le montant de l'incitatif approuvé de _____. Si vous ne communiquez pas avec FNF Canada, les fonds pourraient ne pas être disponibles à la clôture de la transaction. »

¹ Pour l'achat d'une maison existante, un incitatif de 5 % est offert aux acheteurs admissibles. Pour l'achat d'une maison neuve, un incitatif de 5 % ou 10 % pourrait être offert. Pour l'achat d'une maison mobile/usinée existante ou neuve, un incitatif de 5 % pourrait être offert.

² Code du motif :

10015	Programme IAPP non offert en ce moment
20001	Incentif déjà versé à un des emprunteurs
20002	Revenu admissible excédant les paramètres du programme
20003	Rapport prêt-revenu (incitatif compris) excédant les paramètres du programme
20004	Date de clôture excédant les paramètres du programme
20005	Fonds du programme non disponibles
20007	Date de clôture passée
20008	Montant/pourcentage de l'incitatif non conforme aux paramètres du programme
20009	Assurance prêt hypothécaire non approuvée
20010	Incentif non approuvé
20011	Mise de fonds minimale insuffisante
20012	RPV < = 80 %
20013	Source non traditionnelle de mise de fonds (minimale requise)
20014	Propriété non destinée à être occupée par le propriétaire
20015	Programme IAPP éliminé
30001	Demande d'annulation de la demande
50001	Approuvé en fonction de circonstances exceptionnelles
50002	Diligence accrue nécessaire
50003	Approuvé
60001	Fonds de programme non disponibles au-delà du montant antérieurement approuvé; veuillez résoudre d'ici 30 jours